

Fédération des propriétaires de lots boisés du Nouveau-Brunswick

Sondage sur les politiques des partis politiques

La Loi sur la durabilité des terrains boisés privés a reçu la sanction royale en décembre 2022. À l'heure actuelle, le champ d'application du Fonds pour la durabilité des terrains boisés privés et les mécanismes d'accès à ce fonds ne sont pas très clairs. Au cours des 20 dernières années, la province a supprimé le soutien technique et éducatif direct aux propriétaires de boisés privés.

1. Votre parti soutiendrait-il la mise en place d'un mécanisme visant à assurer que le Fonds aille à des programmes qui encouragent une gestion nouvelle et innovante des boisés privés, au-delà de la simple augmentation de l'approvisionnement en bois ? Si oui, à quoi pourrait ressembler ce mécanisme ?
2. Votre parti appuierait-il la création d'un service officiel afin de fournir aux boisés privés le soutien (formation, éducation, etc.) nécessaire pour mettre à profit les nombreux avantages que les boisés privés procurent à la province ? Si oui, êtes-vous disposé à affecter des fonds du Fonds pour la durabilité des terrains boisés privés à ce service, conformément à la Loi sur la durabilité des terrains boisés privés ?

Les terres publiques de la Couronne devraient être un fournisseur secondaire de bois pour les usines et non la source d'approvisionnement primaire.

3. Quelle est la position de votre parti pour garantir que la commercialisation du bois issu de terrains privés ne soit pas affectée par l'accès des entreprises au bois issu des terres de la Couronne ?
4. Votre parti est-il favorable au statut de source d'approvisionnement primaire pour le bois issu de terrains privés ou à un autre système permettant d'assurer que la vente du bois issu de terrains privés ne soit pas entravée par d'autres sources de bois ?
5. Votre parti accorde-t-il de la valeur à un système de négociation collective, tel que le système actuel de l'Office de commercialisation ?
6. Quelle est la position de votre parti sur l'actuelle Loi sur les terres et forêts de la Couronne ? Votre parti serait-il en faveur d'une approche de gestion hybride qui supprimerait le cadre de gestion actuel du département des ressources naturelles et des titulaires de permis sur les terres de la Couronne et créerait une agence avec un conseil administratif afin de superviser la gestion des terres de la Couronne, comme l'avait suggéré Don Roberts (Marchés mondiaux CIBC) en 2010 ?
7. Quelles sont les politiques de votre parti relatives aux boisés privés qui permettraient à nos membres de percevoir l'avenir avec optimisme et confiance ?

8. Étant donné que les droits compensateurs et antidumping sur le bois d'œuvre résineux ont fait perdre plus de 678 000 000 \$ à l'économie du NB, et qu'un système garantissant que le bois issu de terrains privés soit la source primaire et soit commercialisé à des prix de marché équitables résoudrait probablement ce problème, comme cela a été le cas dans le passé, dans quelle mesure votre parti est-il disposé à modifier le système du NB pour régler ce problème et faire en sorte que le NB fasse à nouveau partie de l'exemption des Maritimes ?
9. Quelle est la position de votre parti sur l'officialisation de la vente de crédits carbone ? Êtes-vous prêt à fournir un soutien à partir du Fonds pour la durabilité des terrains boisés privés ou autres afin d'assurer que les petits boisés privés puissent participer ? Comment le mettriez-vous en œuvre ?
10. Quelle est la position de votre parti sur l'indemnisation des propriétaires de boisés pour les efforts de conservation qui apportent des biens et des services écologiques à la province tels que les autres mesures de conservation efficaces par zone, le maintien du couvert forestier, la certification Forest Stewardship Council et la prévention à la conversion des terres afin d'assurer que la province puisse devenir une zone carboneutre d'ici 2050 ?